
Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, sans apport en nature de la SARL « **BIG-BLOCK** » **OBJET** : L'activité de restauration, spécialisée de burgers, ainsi que la fabrication, la commercialisation, la diffusion, la livraison à domicile de tous plats de burger, glaces, pâtisserie, articles de boulangerie, sur place ou à emporter ; l'organisation de soirées à thème et animées, de colloques, réunions, séminaires, manifestations ainsi que la location de salles ; la gestion, l'administration, l'étude, l'organisation, la rationalisation de tous restaurants, brasseries, bars, hôtels, buffets, cocktails et autres établissements de restauration rapide ; le négoce de produits manufacturés ayant trait à la décoration et à la maison, de tous articles de brocante américaine et de tous autres pays, ainsi que de tous véhicules roulants anciens et/ou d'occasion. **SIEGE SOCIAL** : TOULOUSE (31300) Place Olivier n°1. **DUREE** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S. **CAPITAL SOCIAL** : 1.000 €uros libéré entièrement, divisé en 100 parts de 10 €uros, constitué uniquement d'apports en numéraire. **GERANCE** : Monsieur Tony BERTRAND, demeurant à TOULOUSE (31500) rue Louis Plana n°162. **CESSION DE PARTS** : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants et descendants. Elles sont librement transmissibles par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre les époux et en cas d'apport à une société-holding dont l'associé-apporteur est majoritaire avec les membres directs de sa famille (conjoint(e) et enfants) exclusivement. Les parts sociales ne peuvent être cédées ou transmises ou encore apportées à des tiers étrangers à la société, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts du capital social. **IMMATRICULATION** : R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis et insertion.
